

Envoyé en préfecture le 07/06/2024

Reçu en préfecture le 07/06/2024

Publié le 07/06/2024

ID : 039-243900420-20240603-105\_2024-DE



Extrait du registre des délibérations  
du Conseil communautaire de la communauté de communes du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 03 juin 2024

**Date de convocation**  
**24 mai 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 03 juin à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

### Objet

Mise à jour du règlement intérieur et des tarifs de facturation pour permettre le prêt de matériel par les médiathèques du Val d'Amour  
N°105/2024

#### Nombre de membres

40

#### Présents

31

#### Représentés

2

#### Excusés

8

#### Votants

33

#### Présents

**Mesdames** Paillot, Valot, Giancatarino, Faivre, Alixant, Pate, Junod.

**Messieurs** Degay, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Truchot, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Madgelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Théry, Della Santa, Vuillet, Schouwey, Bigueur, Besia, Mairot, Joffre.

**Excusés** Mmes Desarbres, Sermier (procuration à Jean-Marie Truchot), Masuyer, Hählen (procuration à Virginie Falcinella-Gillard), MM. Dejeux, Brochet, Brugnot, Coutrot.

**Absents** M. Baton.

Vu la délibération n°24/2022 du 21 mars 2022, par laquelle le Bureau validait les tarifs de remboursements forfaitaires des documents non rendus aux médiathèques ainsi que la gratuité de l'inscription aux médiathèques,

Considérant la mise en place d'un service de prêt de matériel,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide la mise à jour du règlement intérieur des médiathèques afin de permettre le prêt de matériel,
- Valide les modifications tarifaires pour les médiathèques à compter du 03 juin pour le remboursement des documents non rendus suivants :
  - Forfait romans adultes : 25€,
  - Forfait poches-romans jeunesse : 15€,
  - Forfait romans adolescents : 20€,
  - Forfait albums et contes jeunesse : 15€,
  - Forfait livres-lus : 20€,
  - Forfait livres-CD : 23€,
  - Forfait livres documentaires : 20€,

- Forfait CD-audios : 15€,
- Forfait DVD : 40€,
- Forfait bandes dessinées adultes : 20€,
- Forfait bandes dessinées jeunesse : 15€,
- Forfait jeux de société : 40€,
- Forfait jeux vidéo : 50€,
- Forfaits périodiques : 5€,
- Switch Oled : 350€,
- Manette joy-con pour Switch : 50€ l'unité,
- Eléments de protections (housses, étuis, verres...) : 30€,
- Console PS4 : 300€,
- Casque VR : 250€,
- Manette PS4 : 60€,
- Lunii : 65€,
- Bookinou : 75€,
- Humanwares (lecteur Daisy) : 400€,
- Forfait connectique : 15€,
- Forfait chargeur secteur : 35€.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

**Etienne Rougeaux**  
**Le Président**



**Alain Timal**  
**Secrétaire de séance**

